

LA COURNEUVE & PLAINE COMMUNE
TRANSFORMENT LES QUATRE-ROUTES

OH

**C'EST CHOUETTE
CHEZ VOUS !**

VOUS AVEZ FAIT DES TRAVAUX ?

**PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION
DE FINANCEMENT PUBLIC
POUR LES PROPRIÉTAIRES
DE LOGEMENTS
DES QUATRE-ROUTES**



LA COURNEUVE & PLAINE COMMUNE TRANSFORMENT LES QUATRE-ROUTES

**VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE
D'UN LOGEMENT,
D'UN IMMEUBLE
OU D'UNE MAISON
INDIVIDUELLE
PRIVÉ DATANT
D'AU MOINS 15 ANS ?**

**D'AVRIL 2016 À AVRIL 2021,
LA VILLE DE LA COURNEUVÉ
ET PLAINE COMMUNE
ORGANISENT
UNE OPÉRATION
D'AMÉLIORATION
DE L'HABITAT
APPELÉE OPAH***

*L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat finance, sous conditions, les syndicats des copropriétaires, les propriétaires occupants et les bailleurs privés. Les subventions pour les travaux sont accordées par les partenaires de l'opération : l'Agence nationale de l'habitat, Plaine Commune, la Région Île-de-France, le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis et la Fondation Abbé Pierre.



EXEMPLES DE TRAVAUX FINANCÉS PAR L'OPAH



LOGEMENTS

Mise aux normes (électricité, plomberie, ...), serrurerie, maçonnerie, installation / remplacement d'équipements sanitaires



PARTIES COMMUNES DES IMMEUBLES COLLECTIFS

Toiture, électricité, éclairage, antennes collectives, plomberie et évacuations



AMÉLIORATION DES PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES

Isolation des façades, remplacement des fenêtres



LUTTE CONTRE L'INSALUBRITÉ

Tous les travaux prescrits par un arrêté d'insalubrité, un arrêté de péril ou une injonction pour saturnisme



FAITES FINANCER VOS TRAVAUX !

COMMENT ?

Missionnée par la ville et Plaine Commune, **l'agence Urbanis** est là pour vous aider à constituer un dossier. Prenez rendez-vous avec l'équipe d'animation.



01 71 86 31 58

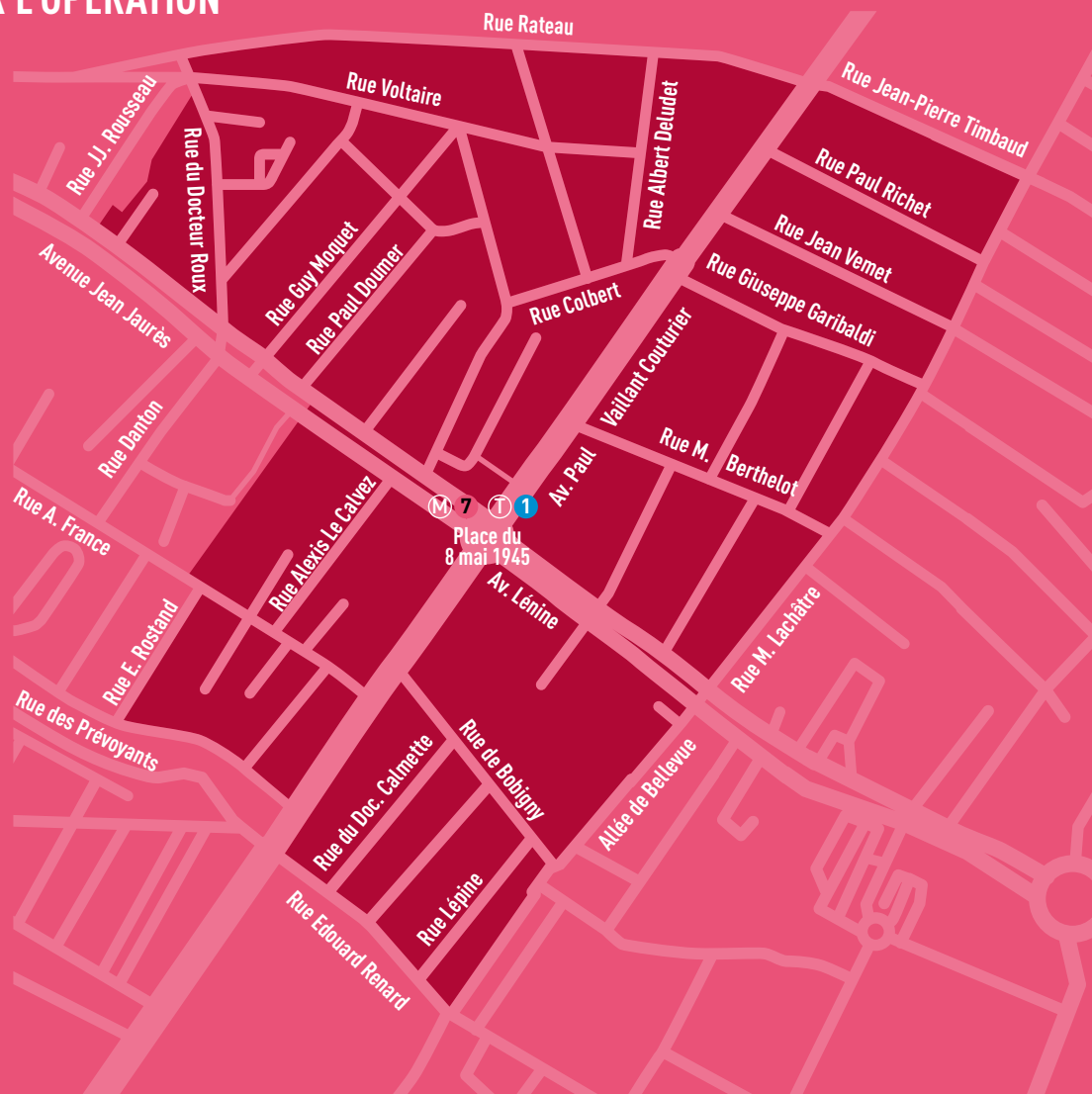


opah.lacourneuve@urbanis.fr

Pour obtenir un financement, vous devez remplir certaines conditions : âge du bâtiment, nature des travaux, revenus des propriétaires occupants, loyers pratiqués par les propriétaires bailleurs, etc.

⚠ Attention : il faut avoir rempli un dossier et reçu un accord d'Urbanis avant de démarrer les travaux.

ZONE CONCERNÉE PAR L'OPÉRATION



En cas de doute, vous pouvez contacter Urbanis pour savoir si vous bénéficiez de l'opération

BÉNÉFICIEZ D'UN ACCOMPAGNEMENT GRATUIT ET COMPLET

INFOS, CONSEILS ET SUIVI

Une assistance administrative, technique et juridique, réalisée par des intervenants pluridisciplinaires à titre gratuit pour les propriétaires.

→ **Urbanis** est votre interlocuteur unique :

- il vous conseille pour définir votre projet de travaux ;
- il assure le montage et le suivi des dossiers de financement ;
- il vous informe sur toute question liée au logement ou au fonctionnement des copropriétés.

BESOINS SPÉCIFIQUES

En cas de besoin, Urbanis vous met en relation avec des interlocuteurs spécialisés.

→ **L'Agence locale de l'énergie et du climat (Alec)** de Plaine

Commune est missionnée pour engager la transition énergétique et l'adaptation au réchauffement climatique sur le territoire.

Leurs conseils aux (co)propriétaires d'appartement ou de maison sont gratuits.

→ **L'unité d'accompagnement au logement de Plaine Commune**

est composée d'assistantes socio-éducatives. Elles interviennent ponctuellement dans des actions d'accompagnement en matière d'aide au maintien des propriétaires occupants leur logement ou de recherche de solutions adaptées en cas de besoin de relogement ou d'hébergement.

CONTACT

Pour vous aider dans vos démarches, l'équipe Urbanis vous accueille chaque semaine à sa permanence. Contactez-les pour prendre rendez-vous.

Boutique de Quartier
des Quatre Routes
35 avenue Paul Vaillant Couturier
La Courneuve

Le mercredi de 15h à 18h
et le jeudi de 15h à 18h
ou sur rendez-vous

CONTACTEZ L'ÉQUIPE D'URBANIS !



01 71 86 31 58



opah.lacourneuve@urbanis.fr



seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT

